

Vider sa maison : la méthode efficace pour trier et valoriser vos biens

Stratégie de tri et valorisation

- Triez systématiquement vos objets en quatre catégories dès le début : à garder, à vendre, à donner/recycler, et à jeter en déchetterie.
- Évaluez la valeur de vos meubles et objets d'art via des sites de cotation ou en sollicitant un commissaire-priseur pour les pièces de valeur.
- Réalisez un inventaire notarié en cas de succession pour officialiser la valeur du mobilier et faciliter le partage des biens.

Gestion des documents administratifs

- Conservez les documents bancaires et preuves de compte pendant au moins 5 ans pour répondre aux éventuelles réclamations.
- Gardez vos justificatifs d'impôts sur le revenu pendant 3 ans après l'année de mise en recouvrement.

Sécurité et logistique sur le terrain

- Équipez-vous d'EPI adaptés : gants de protection contre les coupures, chaussures de sécurité et masque respiratoire si la zone est poussiéreuse.
- Vérifiez les conditions d'accès aux déchetteries locales avant de charger (volumes autorisés, types de déchets, accès réservé aux particuliers).
- Marquez vos cartons avec précision en indiquant la pièce de destination, le contenu et le niveau de priorité pour faciliter le tri ultérieur.

Dons et recours aux professionnels

- Dressez une liste précise des objets confiés à des associations pour obtenir, le cas échéant, un reçu fiscal.
- Si vous faites appel à une entreprise de débarras, exigez un devis détaillé, vérifiez leur assurance professionnelle et assurez-vous qu'ils possèdent les autorisations nécessaires pour le transport des déchets.